

Appel à projets 2015 – 2017

Océan Mon Amour !

Contexte

80 % de la pollution de la mer vient de la terre et des rivières : chaque seconde, 206 kg de déchets produits par l'activité humaine sont déversés dans les océans et acheminés par les courants marins.

Un nouveau « continent de plastique » s'est formé dans le Pacifique Nord, entre la Californie et Hawaï, et atteint près de 3,5 millions de km².

Ces tonnes de déchets causent la mort de plus d'un millions d'espèces marines (source : UNESCO). Elles ingèrent également à leur insu beaucoup de substances chimiques provenant de déchets plastiques, qui finissent dans nos assiettes.

De façon moins visible, des milliards de particules de plastique composent les Océans.

Objectifs

La Fondation LÉA NATURE / Jardin BiO, convaincue que **la sauvegarde des océans constitue un enjeu essentiel**, soutient en continu des projets portés par des associations qui œuvrent pour lutter contre les pollutions et les déchets de toute nature qui altèrent la qualité et la biodiversité des océans. À travers cet appel à projets qui s'inscrit dans l'axe « défense de la biodiversité » de la Fondation, elle souhaite renforcer son engagement sur la problématique des déchets marins.

Axes prioritaires de financement

Problématique des déchets et pollution de la mer :

- ❖ **Macro et micro déchets**
- ❖ **Pollution chimique : pesticides, activité humaine**

Les projets soutenus devront se situer de préférence sur le territoire de la zone maritime atlantique.

Appel à projets 2015 – 2017

Océan Mon Amour !

Qui peut répondre à l'appel à projet ?

Associations loi 1901

Collectivités : petite communes de moins 3000 habitants – projets en concertation avec le tissu associatif local obligatoirement

Critères d'éligibilité des dossiers

Sont éligibles :	Ne sont pas éligibles :
<ul style="list-style-type: none">. les projets menant des actions concrètes sur le terrain ;. les projets de sensibilisation/formation/éducation à la protection de l'environnement ;. les projets de recherche ;. les projets de plaidoyer ;. les projets portés par des structures relevant de l'intérêt général ;. les projets ayant des objectifs clairs, avec la mise en place d'indicateurs d'évaluation d'impact.	<ul style="list-style-type: none">. les initiatives à caractère individuel ;. les opérations de communication limitées à l'édition de supports ;. le fonctionnement régulier des organisations et le financement de salaires ;. les campagnes politiques.

Dates limites de dépôt des dossiers

Les projets sélectionnés seront étudiés par le Comité de la Fondation LÉA NATURE / Jardin BiO.

Dates limites de réception des dossiers en 2017 :

6 mars

29 mai

4 septembre

20 novembre

Comment répondre ?

La demande de dossier de candidature doit être faite à fondation@leanature.com. Un dossier de candidature vous sera alors envoyé.

Une fois complété et accompagné des pièces jointes exigées, ce dossier doit être emailé à cette même adresse en précisant en objet « Réponse appel à projets « Océan mon amour » – Fondation LÉA NATURE / Jardin BiO » et, en parallèle, envoyé par courrier à l'adresse suivante :

Fondation LÉA NATURE / Jardin BiO
Appel à projets « Océan mon amour »
23 Avenue Paul Langevin – CS 30004
17183 Périgny-La Rochelle

La décision du comité sera communiquée exclusivement par courrier électronique ou par voie postale à l'issue de chaque comité.